



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

## Réunion du Comité de Pilotage du 04 février 2021

### Compte-rendu de la réunion

Site Natura 2000 FR 2410016

« Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine »



*Ce compte-rendu ne prétend pas à l'exhaustivité. Il vise à reprendre les principales interventions, remarques et discussions des intervenants et des membres du Comité de pilotage, sur la base de prises de notes réalisées durant la réunion.*



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

## Personnes présentes :

Nom prénom	Coordonnées	Structure
Bruno LESAGE	<a href="mailto:bruno.lesage@oncfs.gouv.fr">bruno.lesage@oncfs.gouv.fr</a>	OFB 37
Emilie DESCHAMPS	<a href="mailto:emilie.deschamps@ofb.gouv.fr">emilie.deschamps@ofb.gouv.fr</a>	OFB 37
Daniel SANS-CHAGRIN	<a href="mailto:daniel.sanschagrין@orange.fr">daniel.sanschagrין@orange.fr</a>	Mairie de Coteaux-sur-Loire
Damien ROCHIER	<a href="mailto:damien.rochier@lpo.fr">damien.rochier@lpo.fr</a>	LPO Anjou
Michelle DAVENET	<a href="mailto:mairie@continvoir.fr">mairie@continvoir.fr</a>	Mairie de Continvoir
Ludovic BERGER	<a href="mailto:mairie@brain-sur-allonnes.fr">mairie@brain-sur-allonnes.fr</a>	Mairie de Brain-sur-Allonnes
Marine LAUER	<a href="mailto:marine.lauer@cnpf.fr">marine.lauer@cnpf.fr</a>	CRPF IDF/CvDL
Gilles PELLE	<a href="mailto:pelle.gilles@wanadoo.fr">pelle.gilles@wanadoo.fr</a>	Mairie de Bourgueil
Olivier RIQUET	<a href="mailto:o.riquet@loire-anjou-touraine.fr">o.riquet@loire-anjou-touraine.fr</a>	PNR LAT
Nathanaël LEMAITRE-JOVENEUX	<a href="mailto:nathanael.lemaitrejoveneux@gmail.com">nathanael.lemaitrejoveneux@gmail.com</a>	Stagiaire PNR LAT
Renaud BAETA	<a href="mailto:renaud.baeta@anepe-caudalis.fr">renaud.baeta@anepe-caudalis.fr</a>	ANEPE Caudalis
Laetitia STARC-BERNARD	<a href="mailto:laetitia.starc-bernard@indre-et-loire.fr">laetitia.starc-bernard@indre-et-loire.fr</a>	DDT 37
Pascal PINARD	<a href="mailto:pascal.pinard@indre-et-loire.fr">pascal.pinard@indre-et-loire.fr</a>	DDT 37
Jean-Jacques JEMIN	<a href="mailto:jean-jacques.jemin@crpf.fr">jean-jacques.jemin@crpf.fr</a>	CRPF PDL
Gérard GODEFROY	<a href="mailto:godefroygerard@orange.fr">godefroygerard@orange.fr</a>	Fédération des chasseurs 37
Isabelle MELO	<a href="mailto:pc_conseil@channaysurlathan.net">pc_conseil@channaysurlathan.net</a>	Mairie de Channay-sur-Lathan
Thierry CRESPO	<a href="mailto:thierry.crespo@gmail.com">thierry.crespo@gmail.com</a>	ANPER-TOS
Olivier BOISSEAU	<a href="mailto:olivierboisseau@orange.fr">olivierboisseau@orange.fr</a>	CD Course d'orientation 37
Elodie DESFORGES	<a href="mailto:e.deforges@fedepeche37.fr">e.deforges@fedepeche37.fr</a>	Fédération de pêche 37
Stéphan PAYS	<a href="mailto:fedepeche37@fedepeche37.fr">fedepeche37@fedepeche37.fr</a>	Fédération de pêche 37
Guillaume FAVIER	<a href="mailto:guillaumefavier@chasseurdefrance.com">guillaumefavier@chasseurdefrance.com</a>	Fédération des chasseurs 37
Dominique DURAND	<a href="mailto:dja.durand@laposte.net">dja.durand@laposte.net</a>	LPO Touraine
Philippe CADO	<a href="mailto:pcado@wanadoo.fr">pcado@wanadoo.fr</a>	Peupliers du Centre Val de Loire
Luc GOURIN	<a href="mailto:luc.gourin@baugeeenanjou.fr">luc.gourin@baugeeenanjou.fr</a>	CC Beaugois Vallée
Benoit BARANGER	<a href="mailto:benoit.baranger@bourgueil.fr">benoit.baranger@bourgueil.fr</a>	CCTOVAL – VP Environnement

<b>Yvon GENESCHEAU</b>		LPO Anjou
<b>Renaud VANDEWEGHE</b>	<a href="mailto:rvandeweghe@cctoival.fr">rvandeweghe@cctoival.fr</a>	CCTOVAL – Directeur Général des Services
<b>Corinne COUSIN</b>	<a href="mailto:ccousin@cctoival.fr">ccousin@cctoival.fr</a>	CCTOVAL – Responsable du service Aménagement et Environnement
<b>Lucie DESVAUX</b>	<a href="mailto:ldesvaux@cctoival.fr">ldesvaux@cctoival.fr</a>	CCTOVAL – Animatrice Natura 2000

### Personnes excusées :

<b>Nom prénom</b>	<b>Structure</b>	
<b>Pierre CHANTELOUP</b>	<a href="mailto:pierre.chanteloup@ofv.gouv.fr">pierre.chanteloup@ofv.gouv.fr</a>	OFB – 49
<b>Sophie NICOLAS</b>	<a href="mailto:snicolas@sieil37.fr">snicolas@sieil37.fr</a>	SIEL 37
<b>Stéphanie FENEON</b>	<a href="mailto:fede.peche.49.feneon@gmail.com">fede.peche.49.feneon@gmail.com</a>	Fédération de pêche 49
<b>Annie PENHOAT</b>	<a href="mailto:annie.penhoat@maine-et-loire.gouv.fr">annie.penhoat@maine-et-loire.gouv.fr</a>	DDT 49
<b>Rémi VERCROYSE</b>	<a href="mailto:r.vercroyse@agglo-saumur.fr">r.vercroyse@agglo-saumur.fr</a>	CA SAUMUR
<b>Sophie TUBIANA</b>	<a href="mailto:dege.environnement@agglo-saumur.fr">dege.environnement@agglo-saumur.fr</a>	CA SAUMUR / PNR LOIRE ANJOU TOURAINÉ
<b>Armelle PONCET</b>	<a href="mailto:armelle.poncet@orange.fr">armelle.poncet@orange.fr</a>	Mairie de la Breille les Pins
<b>Xavier DUPONT</b>	<a href="mailto:xdupont@cctoival.fr">xdupont@cctoival.fr</a>	Mairie de Rillé / CCTOVAL
<b>Clément COROLLER</b>	<a href="mailto:biodiv@cpievaldeloire.org">biodiv@cpievaldeloire.org</a>	CPIE Val de Loire
<b>Julien PRESENT</b>	<a href="mailto:julien.present@lpo.fr">julien.present@lpo.fr</a>	LPO Touraine

## Introduction

**M. Benoit BARANGER**, président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » ouvre la séance en remerciant les personnes présentes pour cette réunion. Il se réjouit de pouvoir enfin réunir les membres du COPIL pour faire ensemble le bilan de ces trois années d'animation.

**M. Pascal PINARD** (DDT 37) représentant les services de l'Etat prend la parole, comme le veut la procédure à l'issue d'une période triennale d'animation Natura 2000. Il retrace un rapide historique du site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » et rappelle que la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) s'est engagée dans cette animation en 2017. La maîtrise d'ouvrage d'un site Natura 2000 est confiée à une collectivité volontaire pour une durée de 3 ans. A l'issue de la période d'animation 2018-2020, les membres élus du COPIL ont élu à nouveau la CCTOVAL à la maîtrise d'ouvrage du site pour la période 2021-2023 et confié la présidence du COPIL à M. BARANGER.

Natura 2000 est une démarche visant à assurer la préservation d'un équilibre entre préservation de la biodiversité et développement des activités humaines : toutes les formes de biodiversité doivent être prises en compte. Les deux principales menaces qui pèsent aujourd'hui sur ce territoire sont les diverses activités humaines et le risque incendie. Les services de l'Etat sont soucieux de la progression de ces problématiques.

M. BARANGER complète ces propos en insistant sur l'importance des enjeux forestiers localement (risque incendie, résistance des essences face au changement climatique...) : une thématique au cœur des priorités des actions du plan climat portées par la CCTOVAL et qui doit être au cœur des préoccupations communes des collectivités locales.

**Lucie DESVAUX** (animatrice du site Natura 2000) présente l'ordre du jour de la séance :

**1/ L'animation du site Natura 2000 en 2019 et 2020** – *Lucie DESVAUX* - Animation forestière avec le CRPF, réalisation d'un contrat Natura 2000 et signature d'une charte, communication, accompagnement des évaluations d'incidences...

**2/ Les suivis ornithologiques** - *Damien ROCHIER (LPO Anjou) & Lucie DESVAUX (+)* cartographie des sites favorables à la Cigogne noire – *Renaud BAETA, Caudalis*

**3/ Gestion du lac de Rillé** : échanges avec le COPIL sur les orientations de gestion, entre préservation de la biodiversité et développement d'activités – *Lucie DESVAUX*

**4/ Objectifs et perspectives d'animation pour la période 2021-2023** : *Lucie DESVAUX* - retour sur les élections de la structure animatrice et du président de COPIL ; bilan des actions sur les 3 dernières années, construction du projet d'animation pour 2021-2023.

## 5/ Questions diverses et échanges

Les diaporamas présentés lors de la réunion sont annexés à ce compte-rendu.

## 1 – L’animation du site Natura 2000 en 2019 et 2020 :

Brièvement, Lucie DESVAUX complète les éléments de présentation du site Natura 2000 déjà apportés. C’est ainsi l’occasion de remettre en avant les principaux enjeux du site qui ont orientés les actions d’animation portées sur le territoire ces 3 dernières années.

Elle rappelle également que le dernier comité de pilotage a eu lieu en janvier 2019 et que le contexte de l’année 2020 (élections municipales, crise sanitaire) n’a pas permis de concrétiser ce temps d’échange en 2020.

Pour faire le point sur l’animation du site Natura 2000, elle propose de revenir sur les actions/projets forts de ces deux dernières années.

- **Animation forestière : mise en place d’un travail partenarial avec le CRPF IDF/Centre :**

Depuis 2019 (et pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive en 2021), le CRPF IDF/Centre Val de Loire s’engage aux côtés de la CCTOVAL pour développer l’animation forestière sur le site Natura 2000.

Ce partenariat vise à :

1. Développer rapidement **des actions concrètes** pour : a. Élargir le diagnostic des secteurs à enjeux sur le territoire et la prise de contact avec les propriétaires concernés ; b. Accompagner les propriétaires volontaires vers une meilleure prise en compte des enjeux de leurs parcelles ;
2. Développer (à moyen terme) **une vraie stratégie d’action** auprès des propriétaires forestiers privés.

Quelques exemples d’actions portées dans le cadre de ce partenariat :

- Démarche de contacts auprès de propriétaires pour la conduite de prospections ornithologiques ciblées (Balbuzard pêcheur, pic cendré) + démarche d’organisation de « visites – conseils » à destination des propriétaires volontaires

Très peu de retours positifs ont été données suite à ces prises de contacts auprès des propriétaires. La démarche sera poursuivie dans les années à venir. La CCTOVAL et le CRPF se demandent comment mieux « convaincre » les propriétaires ciblés.

→ M. SANS-CHAGRIN (Maire de Coteaux-sur-Loire) : Les communes concernées par ces démarches auprès des propriétaires sont-elles également informées ? Les élus locaux pourraient se porter « garant » de la démarche et y apporter leur soutien pour favoriser la création d’un contact auprès des propriétaires.

Lucie DESVAUX & Marine LAUER (CRPF IDF/Centre) : Jusqu’ici, nous n’avons pas sollicité le soutien des communes en pensant que la collaboration entre le CRPF et la communauté de communes serait suffisante. Nous nous tournerons vers cet appui pour les prochaines sessions de prises de contacts.

- Organisation d’une ½ journée d’informations et de présentation du contrat Natura 2000 du groupement forestier de la Céseraie : un retour d’expérience direct des propriétaires

bénéficiaires très apprécié ayant permis des échanges intéressants autour de la gestion de milieux forestiers. Une expérience qui sera très probablement reconduite en 2021 sur une autre thématique (biodiversité forestière ?).

- **La réalisation d'un contrat Natura 2000 :**

La présentation de ce projet permet, tout d'abord, de revenir sur ce qu'est l'outil « contrat Natura 2000 ».

Le travail réalisé au domaine de la Céseraie a permis la restauration de deux landes humides et de deux points d'eau forestiers sur la commune d'Ambillou. Des travaux favorables à l'amélioration du potentiel de ces milieux en termes d'accueil d'espèces d'oiseaux (Cigogne noire, Engoulevent d'Europe...). Les propriétaires forestiers des parcelles concernées ont pu bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour toute la préparation, la réalisation et le suivi de ce projet.

A noter également que dans le cadre du contrat, les milieux restaurés seront suivis annuellement durant les 5 prochaines années. Le 1<sup>er</sup> passage de suivi réalisé en juin 2020 a déjà permis de constater que la fougère a reprogressé très rapidement dans le secteur de lande humide : un travail commun va se poursuivre avec les propriétaires afin de travailler à la préservation de cette zone grâce à d'autres méthodes visant à épuiser progressivement la fougère afin de limiter son expansion.

→ Benoit BARANGER confirme constater le retour très rapide de la fougère sur ce chantier. Il conforte toutefois l'intérêt de ce projet qui devra servir d'expérience quant aux choix de gestion et réflexion à venir vis-à-vis des milieux de landes. C'est aussi pour cela qu'il est primordial de communiquer sur ce travail.

→ Thierry CRESPO (ANPERS-TOS) : Pourquoi avoir fait le choix d'abattre des arbres autour de la mare forestière ? Les préconisations liées à l'entretien des plans d'eau orientent vers la préservation de la ripisylve pour prévenir l'évaporation trop importante.

Olivier RIQUET (PNR LAT) : Effectivement, ce sont les bonnes préconisations. En tant que partenaire sur le projet, il précise que les photos ici présentées ne permettent pas bien de le visualiser mais la ripisylve a bien été conservée. Seuls les arbres tombant dans la mare ont été retirés sur un versant, permettant de restaurer la berge et de favoriser la mise en lumière de la mare.

- **La signature d'une charte Natura 2000 :**

La présentation de ce projet permet, tout d'abord, de revenir sur ce qu'est l'outil « charte Natura 2000 » et de parler de la propriété qui s'est engagé avec cet outil.

L'outil de charte est aujourd'hui peu développé sur le territoire. Un travail est actuellement mené à l'échelle de la DREAL Centre-Val de Loire sur la question de l'outil de charte Natura 2000 en milieux forestiers.

- **Les outils de communication :**

Via ce point, Lucie DESVAUX revient sur l'importance du travail de communication au cœur de la dynamique d'animation territoriale Natura 2000. Différents outils ont été mis en place pour accompagner cette communication : livret de communication, carte interactive des espèces Natura 2000, articles de presse...

L'animatrice revient plus particulièrement sur la présentation du **nouveau site internet** dédié à l'animation du site Natura 2000 : <http://lac-rille-forets-anjoutouraine.n2000.fr/accueil> Ce site internet permet d'accéder aux informations principales en lien avec le site Natura 2000 mais surtout de pouvoir être informé régulièrement des actions portées dans le cadre de l'animation via les articles « Actualités ».

Elle invite les membres du comité de pilotage à s'inscrire à la lettre d'informations mail permettant d'être averti à la publication de chaque article « Actualités » (inscription par mail à [ldesvaux@cctoval.fr](mailto:ldesvaux@cctoval.fr)).

- **Accompagnement aux projets du territoire :**

L'évaluation des incidences est une démarche propre à l'outil Natura 2000. C'est un outil réglementaire qui permet de vérifier l'adéquation d'un projet porté au sein du périmètre Natura 2000 et les enjeux du site. Chaque année une douzaine de projets sont déposés et concernent le site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine ». La structure animatrice peut être sollicitée dans deux cas de figure : 1. pour accompagner le porteur de projets dans la rédaction de cette évaluation (notamment en le renseignant sur les enjeux présents et les incidences potentielles en lien avec son projet) ; 2. pour apporter un complément d'information sur les enjeux locaux à la DDT lors de l'instruction du dossier.

L'animation Natura 2000 contribue également à accompagner des projets mis en place sur le territoire et qui contribuent à des objectifs communs de préservation des ressources naturelles. Lucie DESVAUX revient donc sur deux projets en cours : 1. l'animation foncière et restauration de parcelles en vallée du Changeon porté par la LPO Touraine ; 2. la valorisation de gestion forestière favorable à la biodiversité portée par IP Bois et WWF.

## **2 – Les suivis ornithologiques de 2019 & 2020 :**

Un travail partenarial est mené avec la LPO Touraine et la LPO Anjou pour la réalisation d'inventaires ornithologiques sur le territoire de la ZPS.

Damien ROCHIER (LPO Anjou) revient sur le travail réalisé en 2019 et 2020 sur les espèces ciblées pour la zone géographique angevine : aucune donnée de cigogne noire recensée ; suivi du couple de balbuzard pêcheur connu (3 jeunes en 2020) ; suivi de deux couples de circaète Jean-le-blanc (dont 1 nouveau couple en 2020).

Il présente également le travail inédit réalisé sur le pic cendré, dans le cadre d'un protocole régional : réalisation de point d'écoutes entre le 15/02 et 15/04 dans des secteurs présentant des boisements favorables à la présence de l'espèce (identification de ces secteurs par travail cartographique avec l'animatrice en amont ; contact des communes et de l'ONF pour la réalisation d'inventaires en forêt

communales). Aucune donnée de pic cendré n'a été recensée, toutefois, des secteurs favorables à la présence du pic mar (espèce d'intérêt communautaire Natura 2000) ont été redécouverts.

→ Lucie DESVAUX complète les propos de Damien ROCHIER en rappelant que ce travail s'insère dans une démarche globale d'animation territoriale, visant au travers de la recherche de cette espèce à mieux connaître les boisements du territoire mais également à engager des contacts/échanges avec les propriétaires forestiers privés et publics autour de la gestion forestière. Il ne faut ainsi pas voir comme un échec l'absence de contact du pic cendré mais bien entrevoir les avancées de connaissances et de travail partenarial conduits au travers de ce travail.

En l'absence de Julien PRESENT (LPO Touraine), Lucie DESVAUX complète les propos de Damien ROCHIER en présentant les résultats obtenus pour le secteur géographique Touraine : plusieurs contacts épars de cigogne noire (pas de nid connu au sein de la ZPS) ; suivi des 2 nids connus de balbuzards pêcheurs et découverte de 2 nouveaux nids occupés en 2020 ; pas de contact de pic cendré mais redécouverte de secteurs à pic mar et pic noir très intéressants ; identification de la reproduction d'un couple de blongios nain sur le site du lac de Rillé en 2020.

Damien ROCHIER conclut en évoquant le projet global engagé autour de la tourbière des loges et de l'étang des Loges par la mairie de la Breille-les-Pins visant à valoriser les richesses présentes.

→ M. BARANGER se réjouit de voir des initiatives telles que celle-ci éclore sur le territoire. Il soutient l'engagement moteur des collectivités autour de ce type de projet.

- **Cartographie des secteurs favorables à la Cigogne noire sur la ZPS – Renaud BAETA Caudalis**

Renaud BAETA rappelle le contexte de suivi de la Cigogne noire sur la ZPS : dernières reproductions connues en 2008 en Maine-et-Loire, 2013 en Indre-et-Loire. Il est difficile de suivre cette espèce sur le secteur : massifs très plats, peu de points hauts pour faciliter l'identification des couloirs de vols.

Il existe aujourd'hui de fortes suppositions à la présence de 2 à 4 couples dans le secteur mais aucune preuve n'a pu être concrètement apportée ces dernières années.

Il met également en avant l'évolution des pratiques forestières : diminution des secteurs de gros pins maritimes, augmentation des coupes « à blanc » et s'interroge sur l'évolution des habitats favorables à l'espèce sur la ZPS.

Pour répondre à cette question, il présente la méthode cartographique développée sur la partie tourangelle de la ZPS. Elle permet de mettre en évidence près de 390 entités forestières, soit 7% du massif forestier comme favorable à la Cigogne noire. Il complète en notifiant l'intérêt du développement d'une stratégie de planification de l'exploitation forestière à l'échelle de la ZPS, afin de garantir un turn-over durable de la forêt et des habitats favorables aux espèces. Quel objectif de préservation de ces milieux favorables est à fixer pour le territoire : ne pas attendre la limite des 5 % ? Etre plus ambitieux et envisager de dépasser les 7% actuels ? Ces questions demeurent à être prises en compte afin d'envisager un travail plus global, plus large qu'à l'échelle d'une seule entité de gestion.

Il serait également très pertinent de pouvoir étendre ce travail à la partie angevine de la ZPS afin d'en avoir un diagnostic complet.



➔ Yvon GENESCHEAU (LPO Anjou) alerte sur la problématique d'extraction de terre de bruyère qui existe sur le site : majorée en Anjou, elle s'étend aujourd'hui progressivement en Touraine. Cette pratique a déjà très fortement dégradé l'état des peuplements et des sols forestiers en Anjou, il serait pertinent de pouvoir éviter que cela se produise également en Touraine. Pour rappel, la terre de bruyère est extraite pour être vendue en jardinerie.

Lucie DESVAUX expose qu'un travail est actuellement mené avec les DDT pour intégrer cette pratique aux projets réglementés par une évaluation des incidences Natura 2000. Ceci, afin de permettre d'encadrer cette pratique à la mesure des impacts qu'elle engendre.

Question complémentaire : Dans ce secteur aucun nid de cigogne noir n'a été trouvé sur des feuillus ? Renaud BAETA répond que non, ce qui fait d'ailleurs une particularité de notre secteur car 80% des nidifications françaises de Cigogne noire ont plutôt lieu dans des feuillus.

### 3 – La gestion du site du lac de Rillé : Lucie DESVAUX - CCTOVAL

Un focus sur la réflexion autour de la gestion de la retenue de Pincemaille (plus petite entité du lac de Rillé) piloté par la CCTOVAL est présenté. Il permet notamment de faire le point sur les éléments mis en évidence lors de l'élaboration du plan de gestion du site, réalisé en 2019 et 2020 par les bureaux d'études BIOTOPE et BURGEAP.

Ce site est un secteur très riche en termes de biodiversité et de paysages qu'il est primordial de préserver dans un modèle de gestion équilibrée avec les activités économiques et touristiques qui existent également sur ce site.

Pour répondre notamment à ces doubles enjeux, le plan de gestion du site s'articule autour de la répartition des usages/enjeux en différents secteurs sur le site : les secteurs à fort enjeux de biodiversité seront préservés de toute activité, voire même seront gérés afin d'y favoriser une reconquête de la biodiversité ; les secteurs à plus faibles enjeux seront davantage dédiés aux activités développées sur le site.

Lucie DESVAUX rappelle qu'au regard du site Natura 2000, une adéquation entre ce document de gestion et le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 a été exigée. De surcroît, toutes les activités développées sur le site ont nécessité la réalisation d'une évaluation des incidences Natura 2000 réglementaire ayant conclu à l'absence d'impact significatif sur la biodiversité locale.

➔ Thierry CRESPO (ANPER-TOS) : Lors du dernier COPIL (janvier 2019), il avait été évoqué qu'une étude bathymétrique et sédimentaire de la retenue serait réalisée, est-ce bien le cas ? Pourquoi une vidange a-t-elle été réalisée ? Quels en ont été les tenants et aboutissants ? Quels impacts sur la faune cela a-t-il engendré ?

Lucie DESVAUX : En effet, la CCTOVAL était soucieuse de pouvoir avoir davantage de connaissances sur l'état sédimentaire du plan d'eau. Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion, le bureau d'étude BURGEAP a été missionné afin de pouvoir réaliser une étude bathymétrique et sédimentaire global du plan d'eau afin de mieux en appréhender le fonctionnement hydraulique. Cette étude a permis de mettre en évidence le faible état d'envasement du plan d'eau : la majorité des vases sont stockées, assez logiquement, à la queue de l'étang. Les sédiments sont également de bonne qualité

écologique et n'altère pas le milieu. Aucune mesure de curage importante n'est aujourd'hui nécessaire sur le plan d'eau.

Une vidange de la retenue a été réalisée en novembre 2019. Cette vidange avait plusieurs objectifs : 1. Faire un état des lieux des ouvrages hydrauliques du plan d'eau (non manipulés depuis plusieurs dizaines d'années) et effectuer les travaux nécessaires ; 2. Faire un point complémentaire sur l'état sédimentaire du plan d'eau ; 3. Faire un point sur la faune piscicole du plan d'eau. De surcroît, la vidange est une pratique de gestion importante pour le maintien du bon état d'un plan d'eau tous les 5 à 10 ans (ici, non réalisée depuis 1977). Un choix de communication restreinte sur la conduite de ce projet a été fait lors de sa préparation puisqu'aucune garantie n'existait à ce que les conditions opérationnelles puissent être véritablement réunies pour réaliser ce travail. La CCTOVAL a conscience que cette expérience a été mal vécue car incomprise par les usagers, connaisseurs du site. Une communication plus élargie sera faite lors de la prochaine vidange qui devrait intervenir dans les 3 à 5 ans. Concernant la faune, toutes les précautions techniques avaient été prises afin de limiter les impacts sur le milieu (limiter les échanges sédimentaires, mise en place d'une pêche de sauvegarde, etc.). Tous les poissons pêchés ont été remis dans la retenue une fois la remise en eau du plan d'eau réalisée.

→ Thierry CRESPO (ANPER-TOS) : Qu'en est-il de la mise en place d'un contrat territorial sur la Fare et la Maulne ?

Lucie DESVAUX : C'est en cours. La CCTOVAL est actuellement en cours de recrutement d'un agent technicien de rivières pour assurer les missions sur ce secteur.

→ Emilie DESCHAMPS (OFB 37) : Vous évoquez le lac de Rillé comme une zone de grande biodiversité. La CCTOVAL apparaît sensible à ces thématiques. Le soutien au développement d'activités multiples sur le site n'apparaît-il pas incohérent ? Comment est prise en compte l'augmentation de la fréquentation ?

Lucie DESVAUX : C'est ici tout l'intérêt du travail mené via le plan de gestion. Le projet d'implantation de la tour d'observation complète l'offre d'activité déjà existante sur le site : du parc accrobranches et des promeneurs. La CCTOVAL ne pense pas que cela induira une augmentation de la fréquentation. D'autre part, la sectorisation des secteurs à enjeux doit permettre de répondre à la nécessité de préservation des enjeux du site.

Renaud BAETA : Par expérience, le plan de sectorisation et de répartition des usages sur le site ne sera pas efficient. Les données de suivis des espèces (notamment d'hivernants) sur le site parlent d'elles-mêmes : les populations déclinent considérablement sur les 30 dernières années (secteur des Mousseaux), notamment depuis l'autorisation à la pêche en bateau sur le site. La mise en place de nouvelles activités risque de ne faire qu'aggraver la situation. Une compensation à la mise en place de cette nouvelle activité (fermeture de la pêche en bateau ?) pourrait-elle être envisagée ?

→ Emilie DESCHAMPS (OFB 37) : Au regard de la situation, une sanctuarisation du site ne serait-elle pas plus cohérente ?

Lucie DESVAUX : Le choix politique de gestion du site ne s'oriente pas vers une sanctuarisation. Il existe un véritable souhait à favoriser la préservation d'un équilibre entre les divers enjeux.

→ Dominique DURANT (LPO Touraine) évoque son inquiétude pour l'évolution du site, notamment au regard du projet déposé de développement de la tour multi-activités avec tyrolienne. Il s'interroge sur la temporalité des décisions : pourquoi ne pas avoir attendu la finalisation du plan de gestion ni consulté les partenaires avant de lancer ce projet ? Il précise

que la CCTOVAL s'est engagée sur des objectifs de maîtrise de la fréquentation et des nuisances de l'activité qui ne seront pas tenables.

Lucie DESVAUX : C'est pourtant le cas. La LPO Touraine a plusieurs fois été intégrée à la réflexion autour de l'élaboration du plan de gestion et informée en amont du projet de développement d'activités du site.

➔ Pascal PINARD (DDT 37) expose l'avis dubitatif des services de l'Etat quant aux choix de la CCTOVAL : alors que le travail mené pour l'animation Natura 2000 apparaît exemplaire, le soutien à des projets tels que celui de la tour interpelle. Cette évocation fait réagir l'assemblée qui se demande pourquoi « la DDT » a donné un avis favorable au permis de construire.

Le Service eau et ressources naturelles a alerté sa direction et l'Autorité Environnementale (qui se prononce sur la nécessaire soumission ou non de ce projet à étude d'impact) sur la nécessité de prendre en compte les effets cumulés. Il s'agit là d'une contribution et non d'un avis conclusif a indiqué Laetitia STARC BERNARD. Il avait d'ailleurs déjà été spécifié à la collectivité, sur un précédent projet, que cette notion d'effet cumulé devrait être abordée. L'autorité environnementale a fait le choix, au regard des impacts susceptibles globaux de ne pas soumettre ce projet à étude d'impact.

Pascal PINARD interpelle également la cohérence de ce projet au regard du risque incendie sur le territoire, rappelant que Rillé est un point d'eau d'intérêt en cas d'incendie pour le secteur. Le permis de construire a été accordé car il a été jugé qu'au regard des éléments déposés, ce projet n'aura pas d'impact sur les milieux et espèces du site. Il informe également que la LPO Touraine a déposé un recours contre le permis de construire déposé par la CCTOVAL en raison notamment de la non réalisation d'une étude d'impact.

Conformément aux attentes de plusieurs membres du COPIL, le plan de gestion du site sera transmis en annexe de ce compte-rendu.

#### **4 – Objectifs pour l'animation 2021-2023 : Lucie DESVAUX**

Pour la période d'animation 2021-2023, la CCTOVAL a été élue à la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000 ; M. BARANGER est élu à la présidence du comité de pilotage.

Lucie DESVAUX revient sur les résultats encourageants obtenus sur la période d'animation 2018-2020 et présente les orientations proposées pour l'animation 2021-2023. La CCTOVAL reste à l'écoute des membres du comité de pilotage pour orienter le travail sur ces trois prochaines années.

#### **5- Questions diverses :**

➔ Olivier RIQUET (PNR LAT) : Un travail sur les milieux agricoles est-il envisagé sur la ZPS ?

Lucie DESVAUX : Oui, tout à fait. Quelques besoins ont pu être identifiés. Un travail partenarial avec le PNR pour le dépôt d'un PAEC commun dans le cadre de la nouvelle PAC sera à construire.

M. BARANGER conclut la séance et remercie tous les participants pour ces échanges très intéressants. Il précise que Lucie DESVAUX reste à disposition des membres du COPIL pour toute question complémentaire.

CONTACT :

Lucie DESVAUX

Animatrice Natura 2000

Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire

2 rue des sablons – 37 340 CLERE-LES-PINS

02.47.97.26.64 – 07.57.53.08.38 – [ldesvaux@cctoal.fr](mailto:ldesvaux@cctoal.fr)